

Tél : 04.50.60.50.04

Fax : 04.50.51.82.68

E-mail : [mairie@hautevillesurfier.fr](mailto:mairie@hautevillesurfier.fr)

## PROCES-VERBAL DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 25 mars 2016, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Roland LOMBARD, Maire ;

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 12

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 mars 2016

**Présents** : R. LOMBARD, B. CARLIOZ, C. VIBERT, C. BRACHET, P. BESSON, R. DOGNIN, S. DUCHENE, R. FERRERO, P. JARDET, A. LOUIS

Absents ayant donné pouvoir : J. GERBIER, G. ROUSSAUX

*Mr Stéphane DUCHENE a été élu secrétaire de séance.*

**OBJET :**

**ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2016**

*Mr Stéphane DUCHENE a été élu secrétaire de séance.*

Mr Bernard CARLIOZ donne lecture des propositions de subventions à attribuer aux différentes associations pour l'année 2016 (cf tableau ci-après).

Il est à noter que la municipalité maintient son soutien aux associations communales.

Après avoir entendu l'exposé du Maire Adjoint et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents et représentés :

➤ **DECIDE** l'attribution des subventions aux associations.

## SUBVENTIONS 2016

### ASSOCIATIONS HAUTEVILLE

A P E	160 €
A C C A	160 €
Aînés du Fier	160 €
Amicale pompiers	160 €
Cantine	160 €
Comité des Fêtes	160 €
Echo du Fier	160 €
Hauteville Animation	160 €
J S P	160 €
U S E P	160 €
Participation licences U S E P	250 €
Participation feu d'artifice (comité des fêtes)	800 €
<b>Total hors mission jeunes</b>	<b>3 240 €</b>

### AUTRES SUBVENTIONS

A chacun son Everest	100 €
Association Don Organes et Tissus (ADOT)	40 €
C D E R	55 €
Délégués Départementaux Education Nationale (DDEN)	100 €
Lutte contre la grêle	255 €
Souvenir Français	40 €
Mission local jeunes	70 euros par contact

**OBJET :**

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PRODUIT DES  
AMENDES DE POLICE - PROGRAMME 2016**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la prévision des travaux d'aménagement de sécurité (trottoir) concernant la RD 3 dans la traversée du chef-lieu.

Il rappelle les conditions d'obtention de la subvention au titre du produit des Amendes de Police.

En effet ces travaux d'aménagement de sécurité sont subventionnables.

Une précision est apportée concernant le plan de financement des moyens financiers attendus, à savoir :

RD 3 dans la traversée du chef-lieu	:	<b>97 316.00 € HT</b>
Dont :		
Subvention amendes de police (30%)	:	9 000.00 €
Autofinancement (70%) ou autres subventions	:	88 316.00 €

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents et représentés :

- **DECIDE** de réaliser ces travaux.
- **SOLLICITE** l'attribution d'une subvention au titre du produit des Amendes de Police à hauteur de 30%.
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

**OBJET :**

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS  
DEPARTEMENTAL POUR LE DEVELOPPEMENT DES  
TERRITOIRES - PROGRAMME 2016**

Sur le rapport de Monsieur Le Maire et sur sa proposition concernant les travaux à engager pour la sécurisation de la montée au chef-lieu depuis le carrefour de la RD 14 avec la RD 3, ceux pour l'aménagement du chemin piétonnier de la montée du chemin du Vernay et l'achat de matériel informatique pour l'école.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés :

- **SOLLICITE** le concours financier du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, au titre du F.D.D.T., au taux le plus élevé possible des crédits cantonalisés pour ces travaux d'investissement.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demandes de subventions correspondants et à signer tous les documents s'y rapportant.

**OBJET :**

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS  
EXCEPTIONNEL DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT  
PUBLIC LOCAL  
- PROGRAMME SALLE D'EVOLUTION**

Sur le rapport de Monsieur Le Maire et sur sa proposition concernant les travaux à envisager pour la création d'une salle d'évolution pour l'école toujours manquante au groupe scolaire d'Hauteville sur Fier.

Après en avoir délibéré, à la majorité des présents et représentés (1 voix contre : Romain DOGNIN et 11 voix pour) :

- **SOLLICITE** le concours au fonds de soutien exceptionnel mis en place par l'état via les régions pour la création d'une salle d'évolution pour l'école Christine Janin.

**OBJET :**

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS  
EXCEPTIONNEL DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT  
PUBLIC LOCAL  
- PROGRAMME RENOVATION ENERGETIQUE D'UN  
BATIMENT PUBLIC**

Sur le rapport de Monsieur Le Maire et sur sa proposition concernant les travaux à envisager pour la rénovation énergétique notamment en ce qui concerne l'isolation thermique du toit du bâtiment communal à destination de la salle des fêtes.

Considérant que ce type de travaux est éligible au fonds de soutien exceptionnel mis en place par l'état via les régions.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés :

- **SOLLICITE** le concours au fonds de soutien exceptionnel mis en place par l'état via les régions pour la rénovation énergétique du bâtiment public à destination de la salle des fêtes.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demandes de subventions correspondants et à signer tous les documents s'y rapportant.

**OBJET :**

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS  
EXCEPTIONNEL DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT  
PUBLIC LOCAL  
- PROGRAMME TERRAIN MULTISPORTS**

Sur le rapport de Monsieur Le Maire et sur sa proposition concernant les travaux à envisager pour la création d'un terrain multisports pour les jeunes de la commune toujours manquant à Hauteville sur Fier.

Considérant que ce type de travaux est éligible au fonds de soutien exceptionnel mis en place par l'état via les régions.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés :

- **SOLLICITE** le concours au fonds de soutien exceptionnel mis en place par l'état via les régions pour la création d'un terrain multisports.

**OBJET :**

**APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2016**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif principal 2016.

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Prop. BP 2016
002	Déficit Antérieur Reporté	
011	Charges à caractère général	177.030,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	178.860,00
014	Atténuation de produits	37.000,00
65	Autres charges de gestion courante	73.100,00
66	Charges financières	15.000,00
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations aux Amortissements	
022	Dépenses Imprévues	12.458,09
023	Virement à la section d'investissement	120.000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>613.448,09</b>

	RECETTE DE FONCTIONNEMENT	Prop. BP 2016
002	Excédent Antérieur Reporté	108.548,09
64	Remboursement charges de personnel	1.000,00
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	30.100,00
73	Impôts et taxes	311.000,00
74	Dotations et participations	159.100,00
75	Autres produits de gestion courante	3.700,00
	<b>TOTAL</b>	<b>613.448,09</b>

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Prop. BP 2016
001	Déficit Antérieur Reporté	
16	Remboursements d'emprunts et de dettes	23.000,00
19	Différences sur réalisations d'immobilisations	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	38.500,00
23	Immobilisations en cours	794.500,00
27	Immobilisations financières	189.055,00
O10	FONDS DE RESERVE	
O20	Dépenses imprévues	12.504,55
	<b>TOTAL</b>	<b>1.057.559,55</b>

	RECETTES D'INVESTISSEMENT	Prop. BP 2016
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	94.259,55
021	Virement de la section de fonctionnement	120.000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	344.300,00
13	Subventions d'investissement	289.000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	210.000,00
21	Cession : Immobilisations corporelles	
28	Amortissements des Immobilisations	
O41	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
	<b>TOTAL</b>	<b>1.057.559,55</b>

Après examen et discussion, le Conseil Municipal ADOPTE à l'unanimité des présents et représentés le budget primitif principal 2016 qui s'équilibre :

-en section de fonctionnement à la somme de 613.448,09 €.

Après examen et discussion, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des présents et représentés le budget primitif principal 2016 qui s'équilibre :

-en section d'investissement à la somme de 1.057.559,55 €.

Le Maire,  
Roland LOMBARD

Le secrétaire de séance,  
Stéphane DUCHENE